

La Gazette du Jeudi

Expression publique de la Maison Commune

N°3
14 juillet 2016

La Maison Commune, 1, place Paul Comte, 48400 Florac - maisoncommune.florac@riseup.net

Mercredi 20 juillet 18h

**Rassemblement devant la Sous-préfecture de Florac,
contre la Loi « travaille ! »**

Voleurs, menteurs, tricheurs ?

Ne sont souvent pas ceux que l'on croit et qu'on vous montre du doigt...

Parce que la démocratie passe par une nécessaire transparence, voici quelques informations pour couper court à la rumeur... Donc,

- **NON**, nous ne volons pas l'électricité, nous la payons... renouvelable en plus. Il suffit pour s'en assurer de venir voir les références de cet abonnement à Enercoop sur la porte de La Maison Commune.
- **NON**, nous ne sommes pas irresponsables et avons assuré le lieu auprès de la MAIF.
- **NON**, nous ne nous sommes pas appropriés un lieu... Nous n'en revendiquons pas la propriété, juste l'usage, pour TOUS en tant que bien commun, puisque c'est un bien d'État payé par nos impôts. Par notre action, nous entendons aussi démontrer qu'avec de la détermination, de la coopération et un peu de temps donné, un bâtiment - qui est devenu un poids dont personne ne veut se charger - peut vivre et servir à la collectivité.
- **NON**, il ne suffisait pas de « demander gentiment » pour pouvoir utiliser ce local au lieu de l'occuper... En effet, de l'aveu même du gestionnaire du lieu lors d'une de nos rencontres, il aurait été totalement impossible d'obtenir satisfaction y compris en présentant un beau projet bien rédigé par une association bien déclarée avec un budget bien garni. NON, le projet n'aurait jamais pu aboutir même après des années de réunions et discussions.
- **NON**, la Mairie de Florac ne peut pas être tenue responsable de l'occupation de La Maison Commune. Ce bâtiment n'est pas sa propriété, mais celle de l'État. Il est géré par SupAgro Florac (sous tutelle de SupAgro Montpellier et du Ministère de l'Agriculture), la Mairie ne décide donc pas de son sort...

En fait, ce bâtiment est un cailloux dans la chaussure des autorités. Personne ne souhaite y investir de l'argent, ni pour le rénover, ni pour le démolir, les gestionnaires pensaient donc simplement le murer et le laisser crever. Pourtant son état est vraiment très loin d'être désespéré, il peut encore servir la communauté et il y a déjà bien trop de biens publics abandonnés en France et de volets fermés dans Florac...

• **NON**, nous ne sommes pas fermés au dialogue. Nous avons à plusieurs reprises pu échanger avec le directeur de Supagro et nous avons proposé une rencontre au Maire par courrier du 17 juin, mais n'avons toujours pas reçu de réponse à ce jour...

Ce bâtiment est donc aujourd'hui rendu à son usage collectif, à nous, habitants de Florac et alentours, de le faire vivre !

La Maison Commune est un bâtiment d'État, occupé depuis le samedi 11 juin, ouvert à toutes et à tous et fonctionnant selon le principe de l'autogestion. C'est lors de l'assemblée populaire, tous les jeudis (18h30), que se prennent les décisions, n'hésitez donc pas à venir proposer et partager vos idées.

VENEZ, CETTE MAISON EST LA VÔTRE !

Agenda

Jeudi 14 juillet à 18h

La Cie L'Oeil du Vent propose le spectacle « **Caillou** » en Kamishibai - pour les petits à partir de 2 ans (durée 15mn)

Jeudi 14 juillet à 18h30

Assemblée populaire de La Maison Commune

Lundi 18 juillet 20h30

Projection débat

« **La domination masculine** »

Ce film jette le trouble à travers le féminisme d'un homme qui se remet en question... Voir détails au verso

Mercredi 20 juillet 16h - 19h

Atelier et « **Goûter des enfants** »

Mercredi 20 juillet à 18h

Atelier d'écriture

Lundi 25 juillet à 19h

Soirée Espagnole !

1936, il y a 80 ans le soulèvement populaire en Espagne contre le coup d'État fasciste de Franco !

19h : Présentation/débat

autour du livre « *iA Zaragoza o al charco!* » Aragon 1936-1938 en présence de l'une des auteurs

20h30 Repas « Tapas »

21h30 Projection du film

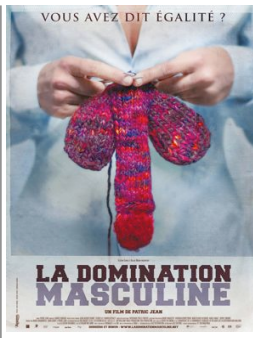
« *Vivre l'utopie* » (1h30) voir détails dans le prochain numéro

« *L'avenir appartient à ceux qui osent. Quand on ne peut plus rêver, on meurt.* » (Emma Goldman)

Lundi 18 juillet 20h30

Projection débat

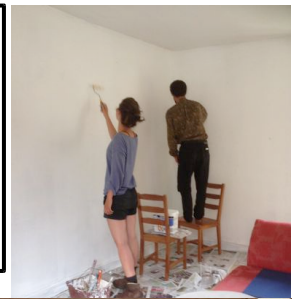
« La domination masculine »
de Patric Jean (Durée 100mn.) :
A travers des séquences drôles,
ahurissantes et parfois
dramatiques, le film nous oblige
à nous positionner sur un terrain
où chacun pense détenir la
vérité. Le cinéaste Patric Jean,
connu pour ses films percutants,
s'interroge sur la domination
masculine, un sujet qui suscite
des débats parfois houleux. Il
tente de comprendre pourquoi
certaines inégalités persistent...



Le jardin collectif profite de l'alternance soleil pluie pour pousser : Tomates, aromatiques, fleurs, courgettes, aubergines, etc.



La bibliothèque de la Maison Commune est ouverte ! Un chantier collectif de peinture en cours et un arrivage de rayonnages va nous permettre d'installer prochainement une bibliothèque plus confortable.



Quand auto-organisation rime avec décroissance...

Le bâtiment que nous occupons, utilisons et aménageons depuis maintenant un mois, place Paul Comte à Florac, était voué à la démolition ou (en attendant d'avoir les moyens de la faire) à être muré. Pourquoi donc en arrivait-on à abandonner de la sorte un bâtiment si bien situé et encore largement en état ? Parce-que cela coûte trop cher !

Trop cher de le mettre au normes actuelles (toujours en évolution) : des normes qui sous couvert de sécurité ou encore d'environnement, sont dictées par les grands groupes industriels, leur application leur permettant d'engranger de nouveaux profits.

Trop cher, parce-que, qu'il s'agisse de l'État ou d'une collectivité locale, la rénovation d'un tel bâtiment doit passer par un bureau d'étude, un cabinet d'architecte, des entreprises agréées. Chacun des intervenants ponctionnant au passage sa part de profit.

Trop cher parce-que seront utilisés, dans le cadre de ce type de rénovation, uniquement des matériaux de première main et de préférence de dernière génération.

C'est tout ceci que l'on appelle la croissance. Cette croissance à laquelle l'État et les collectivités se sont totalement liés dans le cadre de notre système capitaliste marchand.

Or, nous, collectif autogéré, auto-organisé, non dépendant de ce système, nous sommes en mesure de faire ce qu'aucune collectivité n'est capable de faire aujourd'hui : entretenir, aménager, rénover ce bâtiment avec des sommes très faibles. Comment ?

Grâce aux connaissances, compétences et savoir-faire de chacun-e-s ; **Grâce** à la coopération, à l'entraide, à l'échange ; **Grâce** à la récupération de matériaux ; **Grâce** au temps que nous donnons ; **Grâce** enfin à notre enthousiasme, notre détermination, notre liberté...

On se demande souvent ce que serait une société de décroissance. Et bien ce serait exactement cela !

Une société dans laquelle chacune et chacun d'entre nous se réapproprierait son pouvoir d'agir sur sa vie quotidienne sans rien attendre d'un État ou d'une collectivité providence.

Vous voulez suivre l'actualité de La Maison Commune et recevoir cette Gazette par mail, inscrivez-vous en écrivant à cette adresse : maisoncommune.florac@riseup.net

Les activités régulières à La Maison Commune :

Les lundis à partir de	19h30 :	Séance Ciné ou présentation d'un Livre puis débat (proj.20h30)
Les mardis à	18h :	Rédaction de « La Gazette du Jeudi »
Les mercredis entre	16h-19h :	Atelier et « Goûter des enfants »
Les jeudis à partir de	9-10h :	Distribution de la « Gazette du Jeudi » sur le marché
Les jeudis à partir de	18h30 :	Assemblée populaire de La Maison Commune

En permanence : Bibliothèque, Info-kiosque (venez vous informer ou apporter vos infos papier, vos affiches), salle « hors-sac », salle de réunion ouverte aux collectifs qui n'ont pas leur propre lieu d'expression.

Lors des activités en soirée : « Auberge Espagnole », apportez de quoi manger et boire ensemble.

« Quelle époque terrible que celle où des idiots dirigent des aveugles. » (William Shakespeare)